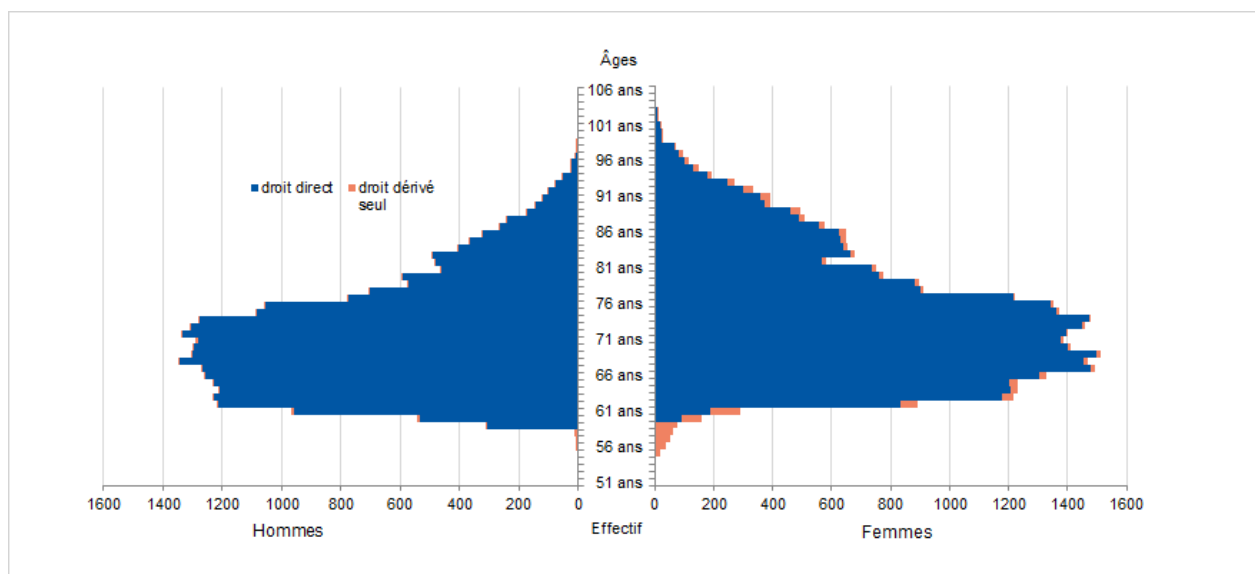


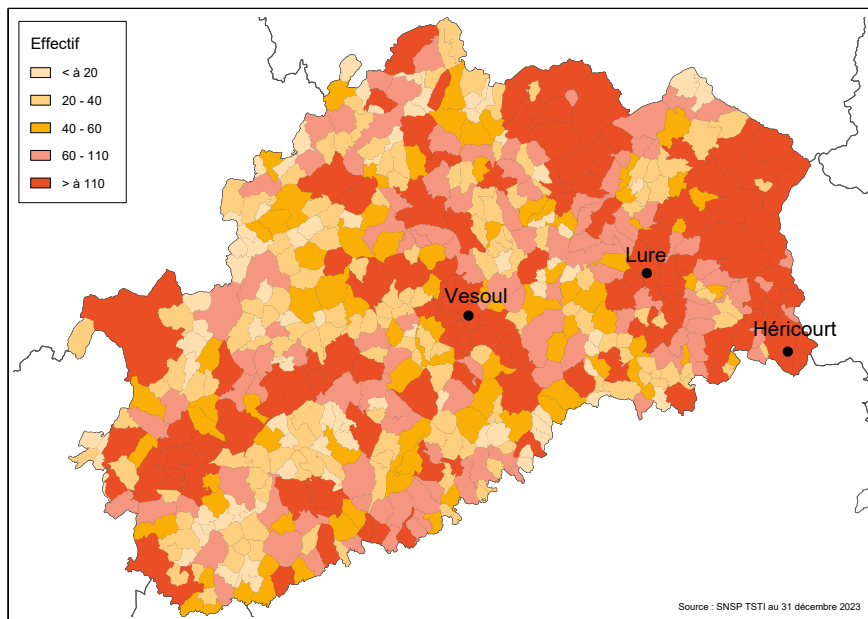
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 331	2 057	3 388
Droits directs (retraites personnelles)	1 173	1 282	2 455
Droits dérivés (retraites de réversion)	158	775	933
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	70	123	193
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	506	153	659
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,1 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,6 ans	73,1 ans	73,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 078	32 367	59 445
Retraités percevant un droit direct seul	25 793	22 509	48 302
Retraités percevant un droit dérivé seul	171	1 088	1 259
Retraités percevant les deux à la fois	1 114	8 770	9 884
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,4%	3,3%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 671	3 645	13 316
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	976 €	760 €	858 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,8%	47,9%	33,1%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Vesoul</b>			
Nombre total de retraités	1 705	2 365	4 070
Retraités percevant un droit direct seul	1 626	1 582	3 208
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	85	94
Retraités percevant les deux à la fois	70	698	768
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,9%	8,8%	9,2%
<b>Héricourt</b>			
Nombre total de retraités	1 125	1 386	2 511
Retraités percevant un droit direct seul	1 067	896	1 963
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	49	51
Retraités percevant les deux à la fois	56	441	497
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	2,3%	5,3%	3,9%
<b>Lure</b>			
Nombre total de retraités	768	1 090	1 858
Retraités percevant un droit direct seul	737	713	1 450
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	35	37
Retraités percevant les deux à la fois	29	342	371
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,4%	7,9%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)